

Province de Québec
MRC de Drummond
Paroisse de Sainte-Brigitte-des-Saults

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le
14 mars 2022 à 20 h.

Sont présents :

Alain Conraud, conseiller, siège n° 1, Christian Jutras, conseiller,
siège n° 2, Sarah Raymond, conseillère, siège n° 3, François
Bilodeau, conseiller, siège n° 4, Nancy Fontaine, conseillère,
siège n° 6.

Est absent :

Frédéric Marier, conseiller et maire suppléant, siège n° 5

Autre présence :

Monsieur Géronimo Castillo-Roy, inspecteur municipal

Citoyens : 1

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Guy Hébert,
maire. Madame Mathilde Potvin assiste à titre de directrice
générale et greffière-trésorière.

1. Moment de réflexion

Une minute de réflexion est accordée.

2. Ouverture de la réunion

Le maire constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

3. Tirage loto église

Tirage de la loto-église pour la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix

Premier prix : 200 \$ billet n° 051, Monsieur Gilbert Therrien de
Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Deuxième prix : 150 \$ billet n° 106, Madame Sylvie Lemyre, de
Sainte-Brigitte-des-Saults.

Troisième prix : 150 \$ billet n° 109, Madame Diane Champagne de
Sainte-Perpétue.

4. Adoption de l'ordre du jour

69.03.2022 Sur proposition de Nancy Fontaine
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le conseil municipal d'approuver et d'adopter l'ordre du jour et qu'ainsi soit accepté l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Ordre du jour
Séance ordinaire
14 mars 2022, à 20 h

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la réunion
3. Tirage loto église
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2022
6. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 mars 2022
7. **Demande**
 - a) 34^e édition de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle du 20 au 26 mars 2022
 - b) La Tablée du village : demande de commandite
8. **Comptabilité :**
 - a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption
9. **Dossiers municipaux**
 - a) Avis de motion du règlement 459-2022 sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
 - b) Liste des contrats de plus de 25 000 \$
 - c) Tonte de gazon pointe des rangs Saint-Louis et Saint-Joseph et borne sèche
 - d) Modellium Inc. : offre de service pour la communication citoyenne
 - e) Dépôt des formulaires DGE-1038 : liste des donateurs et rapport de dépenses des candidats aux élections du 7 novembre 2021
 - f) Ventes pour taxes : 9 juin 2022
 - g) Association forestière du sud du Québec : mois de l'arbre et des forêts
 - h) Dépôt des statistiques d'utilisation de GOnet des accès publics et privés
 - i) Fibre optique : état des travaux de branchement
 - j) Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure : octroi d'une subvention
10. **Voirie**
 - a) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)
 - b) Balayage de rues
 - c) Installation d'anneaux sur les camions de déneigement
 - d) Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports : travaux dans l'emprise d'une route

Période de questions à 20 h 30

11. **Hygiène du milieu**
 - a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François
 - b) Municipalité de Wickham : Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François, prévisions budgétaires
 - c) Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François : redevances pour l'élimination de matières résiduelles pour l'année 2021
 - d) Usine d'épuration : remplacement de la courroie sur le rototif
 - e) Offres de service pour le traitement de l'eau potable
12. **Urbanisme**
 - a) Permis de construction février 2022
 - b) Appui à la Municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham : demande à la MRC de Drummond pour ouvrir les négociations pour les îlots déstructurés à l'article 59
13. **Loisirs et culture**
 - a) Centre communautaire : achat d'une table à pique-nique
 - b) Centre communautaire : achat d'un projecteur
 - c) Loisirs Sainte-Brigitte-des-Saults : activité de chasse aux cocos de Pâques
 - d) Loisirs Sainte-Brigitte-des-Saults : jardins comestibles
 - e) Bibliothèque : compte rendu des activités
 - f) Bibliothèque : programme CLIC OPEQ
14. **MRC**
 - a) Compte-rendu MRC
15. **Questions diverses**
 - a) Demande d'aide financière pour la patinoire à la Caisse Desjardins de l'Est de Drummond
 - b) Formation du code d'éthique et de déontologie : consommations
 - c) Rencontre avec le député provincial, Donald Martel
16. **Levée de la réunion**

5. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2022**

CONSIDÉRANT QUE les membres de ce conseil ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 14 février 2022 ;

70.03.2022 Sur proposition de Alain Conraud
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver, d'adopter et de signer le procès-verbal du lundi 14 février 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6. **Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 mars 2022**

CONSIDÉRANT QUE les membres de ce conseil ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le mercredi 2 mars 2022 ;

71.03.2022 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver, d'adopter et de signer le procès-verbal du mercredi 2 mars 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7. **Demande**

a) **34^e édition de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle du 20 au 26 mars 2022**

CONSIDÉRANT QU'au Québec, de nombreux citoyens et citoyennes vivent avec une déficience intellectuelle les rendant susceptibles de rencontrer des obstacles dans la réalisation de leurs activités de tous les jours ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults a à cœur l'inclusion et la participation des personnes vivantes avec une déficience intellectuelle dans toutes les sphères de notre communauté ;

CONSIDÉRANT QUE la 34^e édition de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle vise à appeler l'ensemble de la population à faire preuve de solidarité envers les personnes vivant avec une déficience intellectuelle et leur famille ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du Québec ainsi que les citoyens et citoyennes qui les composent peuvent poser des gestes en ce sens et favoriser l'établissement d'une société plus inclusive ;

72.03.2022 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de proclamer la semaine du 20 au 26 mars

2022, Semaine québécoise de la déficience intellectuelle et d'inviter la population à s'y impliquer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) La Tablée du village : demande de commandite

CONSIDÉRANT QUE l'événement de la « Tablée du village » revient pour une 3^e édition le 20 août prochain ;

CONSIDÉRANT QUE les organisatrices de l'événement demandent à la municipalité une commandite de 2 000 \$ pour contribuer au succès de cette 3^e édition de la « Tablée du village » ;

CONSIDÉRANT QUE le comité demande à la municipalité de lui fournir les tables et les chaises en bois pour 300 à 400 personnes ;

CONSIDÉRANT QUE les organisatrices demandent le déplacement de la toilette chimique qui se trouvera derrière le centre communautaire durant la saison estivale, car elles veulent avoir une toilette chimique supplémentaire pour leur événement ;

CONSIDÉRANT QU'elles demandent la publication de l'événement dans une prochaine publication du journal le Jaseur à titre de prévente de billets pour les citoyens de la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults ;

CONSIDÉRANT QU'elles demandent l'implication du conseil municipal à titre de bénévoles, à un moment précis, lors de l'événement ;

CONSIDÉRANT QU'elles demandent l'autorisation à Madame Andréane Benoit pour déposer les demandes d'aides financières aux différents députés régionaux au nom de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults a une belle visibilité lors de cet événement ;

73.03.2022 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'octroyer une aide financière de 2 000 \$ au comité de la Tablée du village pour la 3^e édition, le chèque doit être libellé à la compagnie 9256-1646 Québec Inc. ;
- d'accepter de prêter des tables et des chaises en bois que la municipalité possède pour l'événement ;
- d'accepter le prêt d'autres besoins ponctuels du comité qui ne nécessiteront pas de dépenses à la municipalité
- de faire déplacer la toilette chimique qui sera située à l'arrière du centre communautaire pour la saison estivale 2022 et d'en assumer les frais de déplacement, s'il y a lieu ;
- que les membres du conseil seront impliqués à titre de bénévoles à un moment durant la soirée ;
- d'autoriser Madame Andréane Benoit à déposer les demandes d'aide financière aux différents députés régionaux au nom de la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults ;
- qu'une reddition de compte devra être faite par le comité après l'événement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

N. B. : Madame Sarah Raymond, conseillère, se retire de la salle, car elle déclare être en conflit d'intérêts sur ce point.

8. Comptabilité

a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption

Déboursés du mois et salaire

FONDATION CÉGEP DE DRUMMONDVILLE

Bourse des municipalités 2022 350,00 \$

CROIX-ROUGE

Entente service aux sinistrés mars 22 à février 23 170,00 \$

CRSBP CENTRE-DU-QUÉBEC

Contribution 2022 5 831,74 \$

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Adhésion FQM 2022 1 335,79 \$

HYDRO-QUÉBEC

Luminaires de rues janvier 2022 314,57 \$

400, rue Principale du 3 déc. 21 au 2 févr. 22 1 562,12 \$

430, rue Principale du 3 déc. 21 au 2 févr. 22 1 127,41 \$

800, rue des Érables du 3 déc. 21 au 2 févr. 22 1 044,50 \$

235, rue Dumoulin du 3 déc. 21 au 2 févr. 22 1 800,80

Rue Principale du 3 déc. 21 au 2 févr. 22 288,77 \$

745, rue Cloutier du 3 déc. 21 au 2 févr. 22 173,00 \$

315, rue Principale du 3 déc. 21 au 2 févr. 22 1 645,83 \$

MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC

REMISES DE L'EMPLOYEUR janvier 2022 6 997, 06 \$

MRC DRUMMOND

Entente intermunicipale/SUMI 125,00 \$

Dette fibre optique 3/5 2422,46 \$

INFOTECH

Contrat régulier et optimal 2022 6 013,19 \$

RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA

REMISES DE L'EMPLOYEUR janvier 2022 2 796,35 \$

SPAD

Contrat contrôle animalier (vers ½) 1 229,60 \$

TELUS

Cellulaire du 25 janv. au 24 févr. 2022 57,49 \$

VISA DESJARDINS

ZOOM/visioconférence 20 janv. au 19 févr. 2022 23,00

BMR/robinet lavabo pour garage 37,92

Métaluno/coude et T duratech 78,79 \$

Métaluno/retour coude et T duratech (78,59 \$)

Serrupro/rosette mince donjo pour usine épuration 19,79 \$

Service de Cric Drummond/adaptateur air max 11,21 \$

Serrupro/clé poignée pr usine épuration 81,29 \$

VISA DESJARDINS (SUITE)

Esso/82,255 litres ord.	123,30 \$
It Cloud.ca Solution / 22 janv. au 21 févr. 2022	52,78 \$
Esso/93,547 litres ordinaire	140,23 \$
Fournitures industrielles Mega/hose à air	802,30 \$
Service de Cric Drummond/air max racc. Coude	52,82 \$
Fourniture industrielle Mega/hose à air	161,26 \$
TOTAL DU CHÈQUE	1 506,09 \$

INDUSTRIELLE ALLIANCE

Manon Lemaire janv. 22 #083128488	175,98 \$
Mathilde Potvin janv. 22 #815 046 800	128,40 \$

GROUPE MASKATEL

Février (336-4460) Bureau	184,16 \$
Février (336-7149) Garage et aqueduc	60,76 \$
Février (336-7145) bibliothèque	52,52 \$
Février (336-7136) usine épuration	52,52 \$
Février (336-4917) centre comm. et MDJ	68,81 \$
Total du chèque	418,77 \$

GLOBAL PAYMENTS SENC

Frais paiement direct janvier 2022	34,59 \$
------------------------------------	----------

CONSTRUCTION MARC HOULD INC.

Travaux centre comm et matériaux 17 au 21 janv. 2022	9 464,38 \$
Travaux centre comm et matériaux 24 au 28 janv.	11 186,64 \$
Matériaux (plywood et vis)	2 346,58 \$
Travaux centre comm et matériaux 31 janv. au 4 févr. 2022	14 677,38 \$
Travaux centre comm et matériaux 7 au 11 févr. 2022	19 770,77 \$
Travaux centre comm et matériaux 14 au 18 févr. 2022	10 427,39
Travaux centre comm et matériaux 21 au 25 févr. 2022	7 912,80 \$

FQM ASSURANCE INC.

Assurances 2021-12-31 au 2022-12-31	22 758,11 \$
Assurances accident, bénévoles/dirigeants	654,00 \$

Total des chèques émis : **136 986,87 \$**

74.03.2022 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'accepter les déboursés du mois au montant de 136 986,87 \$ ainsi que les salaires et la rémunération imposables et non imposables au montant de 27 194,99 \$;
- d'accepter la liste des factures d'achats déposés au montant de 55 013,00 \$ incluant 1 725,75 \$ pour le total des chèques émis et 53 287,25 \$ pour le fichier du dépôt direct ;
- d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à en faire le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9. Dossiers municipaux

a) **Avis de motion du règlement 459/2022 sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux**

75.03.2022 **UN AVIS DE MOTION** est donné par Alain Conraud, conseiller municipal, qu'à une prochaine séance ordinaire du conseil municipal sera présenté pour adoption du règlement ayant pour objet le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Dans le but de respecter les nouvelles exigences prévues à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1), le projet de Règlement relatif à la taxation est présenté et une copie est jointe en annexe au présent avis.

b) **Liste des contrats de plus de 25 000 \$**

Un dépôt est fait de la liste des contrats de plus de 25 000 \$ et des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec un même contractant lorsque l'ensemble de tous les contrats comportent une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

c) **Tonte de gazon pointe des rangs Saint-Louis et Saint-Joseph et borne sèche**

76.03.2022 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Sarah Raymond

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de défrayer la somme de 250 \$ à Monsieur Maxime Fréchette pour la tonte de gazon de la pointe du rang Saint-Joseph et Saint-Louis, ainsi que la borne sèche Jean-Guy Hébert pour la saison estivale 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) **Modellium Inc. : offre de service pour la communication citoyenne**

CONSIDÉRANT QUE Modellium Inc. est une compagnie qui a pour mission de démocratiser l'accès aux technologies de l'information à toutes les municipalités et citoyens du Québec ;

CONSIDÉRANT QU'ils ont mis en place une application web et mobile conçu pour aider les municipalités à améliorer la qualité des services aux citoyens, accélérer la croissance économique, augmenter la participation à la démocratie locale et réduire l'empreinte écologique ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults fait partie d'une entente avec la MRC de Drummond pour un service de communication citoyenne ;

77.03.2022 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de refuser la proposition numéro 2022 - 000326 de Modellium Inc. pour le service de communication citoyenne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

e) Dépôt des formulaires DGE-1038 : liste des donateurs et rapport de dépenses des candidats aux élections du 7 novembre 2021

Un dépôt des formulaires DGE-1038 de la liste des donateurs et le rapport de dépenses lors de l'élection générale du 7 novembre 2021 sont faits.

f) Ventes pour taxes : 9 juin 2022

Le Maire mentionne aux membres du conseil qu'il ne reste plus de dossiers en cours pour les ventes pour taxes qui aura lieu le 9 juin 2022.

g) Association forestière du sud du Québec : mois de l'arbre et des forêts

CONSIDÉRANT la campagne de distribution d'arbres gratuits destinés à la plantation dans les lieux publics, le long des cours d'eau, la distribution à la population, aux nouveaux résidents, aux élèves d'une école, etc.

CONSIDÉRANT QU'à chaque année, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec, en collaboration avec des organismes, dont l'AFSQ, offre des arbres gratuitement pour sensibiliser la population à l'importance et au respect de l'arbre et des forêts ;

CONSIDÉRANT l'importance d'inciter la population à poser des gestes concrets de conservation et d'améliorer son environnement ;

CONSIDÉRANT QU'il y aura de la publicité qui sera faite dans le journal *Le Jaseur* et la page Facebook de la municipalité pour promouvoir le mois de l'arbre aux citoyens ;

78.03.2022 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de demander 400 arbres auprès de l'Association forestière du sud du Québec ;
- de distribuer gratuitement des arbres le 19 mai prochain aux citoyens qui en auront fait la demande auprès de la municipalité, ainsi qu'à tous les élèves de l'école Le Carrousel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

h) Dépôt des statistiques d'utilisation de GOnet des accès publics et privés

Un dépôt du rapport des statistiques d'utilisation de GOnet pour les accès publics et privés a été fait par le Maire.

i) Fibre optique : état des travaux de branchement

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise de télécommunication COOPTTEL a implanté partiellement le réseau de fibre optique dont il est question à la résolution 84.04.2020;

CONSIDÉRANT QUE COOPTTEL n'a pas été en mesure d'implanter la totalité du réseau en 2021 ;

CONSIDÉRANT QU'en conséquence, et selon le calendrier des versements dont il est question à la résolution numéro 83.04.2020, un montant de 19 000 \$ doit être versé par la Municipalité à COOPTTEL, et ce, à la date anniversaire de la signature de l'entente ;

79.03.2022 Sur proposition de Alain Conraud
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de verser à COOPTTEL un montant de 19 000 \$ à la date anniversaire de la signature de l'entente, soit le 24 avril 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Période de questions à 20 h 30

Aucune question n'est soumise.

j) Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure : octroi d'une subvention

Le Maire mentionne aux membres du conseil que la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults a reçu une subvention au montant de 85 929,64 \$ de la part du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure du Gouvernement du Québec. Cette subvention servira au projet de la mise en norme de la patinoire.

11. Voirie

a) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)

- Réception d'un dernier voyage d'abrasif ;
- Installation des nouveaux filtres à l'aqueduc ;
- Suivi des rénovations et ménage de la salle avec Monsieur Alain Labrosse ;
- Problème de chauffage au garage municipal ;
- Problème de chauffage sur le camion de déneigement.

b) Balayage de rues

80.03.2022 Sur proposition de Sarah Raymond
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de retenir les services des entreprises Myrroy inc. tel que la soumission du 1^{er} mars 2022 au coût de 130,00 \$/heure

plus les taxes applicables pour le balayage des rues du périmètre urbain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Installation d'anneaux sur les camions de déneigement

CONSIDÉRANT QUE les camions de déneigement ne sont pas dotés d'attaches pour le remorquage en cas d'accidents ;

81.03.2022 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyé par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de mandater Soudure Sven Ruttiman inc. à faire la conception et l'installation d'anneaux de métal sur les camions de déneigement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports : travaux dans l'emprise d'une route

ATTENDU QUE des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Municipalité, durant l'année 2022 peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec (MTMDET) et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires ;

82.03.2022 Sur proposition de Alain Conraud
appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- que la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2022 ;
- que la Municipalité s'engage, comme il est prévu à la Loi de la voirie, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits ;
- que la Municipalité nomme Madame Mathilde Potvin, directrice générale à titre de représentante autorisée à signer les documents soumis par le MTMDET pour lesdits travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11. Hygiène du milieu

a) Municipalité de Wickham : Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François, prévisions budgétaires

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2022-02-064 de la Municipalité de Wickham demandant à la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François d'établir ses prochains budgets selon le coût à l'unité en tenant compte des différences « per capita » entre les

municipalités membres pour le compost, la récupération et l'enfouissement ;

CONSIDÉRANT QUE les rapports mensuels « compost, récupération et enfouissement » préparés par la Régie montrent une grande différence entre les « per capita » des municipalités membres ;

CONSIDÉRANT QUE les tarifs par unité fixés comme demandé à l'alinéa précédent inciteraient les municipalités membres à demander à ses citoyens de porter une attention particulière aux composts et à la récupération afin de diminuer l'enfouissement ;

CONSIDÉRANT QUE ce genre de gestion sera une charge de travail de plus pour la direction générale de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François ;

83.03.2022 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Sarah Raymond

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de ne pas appuyer la résolution numéro 2022-02-064 de la municipalité de Wickham ;
- de faire parvenir une copie de la présente résolution à toutes les municipalités membres de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François

Monsieur François Bilodeau, conseiller, fait un compte-rendu de la dernière réunion.

c) Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François : redevances pour l'élimination de matières résiduelles pour l'année 2021

Le 15 février dernier, le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques informait monsieur Hébert que la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François a obtenu une subvention au montant de 110 585,00 \$ dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles pour l'année 2021.

d) Usine d'épuration : remplacement de la courroie sur le rotifix

CONSIDÉRANT QUE la courroie du rotifix 4 est endommagée ;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal ne sait pas si ce pourrait être seulement la courroie du rotifix ou la roue complète d'entraînement qui sont endommagées ;

CONSIDÉRANT QUE ce sera seulement lors de la visite de Premier Tech qu'ils pourront déterminer quel est le véritable problème ;

84.03.2022 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'accepter l'offre de services du 28 février de Premier Tech pour, soit :
 - changer la courroie du rotifix 4 de l'anneau central, incluant le revêtement de caoutchouc du rotifix au montant de 2 716,00 \$ plus les taxes applicables ;
 - changer la courroie du rotifix 4 de l'anneau central, incluant le revêtement de caoutchouc, ainsi que la roue d'entraînement du rotifix au montant de 4 561,80 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

e) Offres de service pour le traitement de l'eau potable

CONSIDÉRANT QUE le technicien en eau potable prendra sa retraite d'ici le mois de juin 2022 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de le remplacer ;

CONSIDÉRANT QUE dans les offres de service, nous devons avoir de la télémétrie à l'aqueduc pour la prise des données journalières ;

85.03.2022 Sur proposition de Sarah Raymond
Appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'accepter l'option numéro 1 d'Aquatech pour le suivi des installations à l'aqueduc au coût de 19 020,00 \$ pour l'année 2022-2023 plus les taxes applicables ;
- d'accepter l'option numéro 2 d'Aquatech pour les frais d'analyses des données au coût de 1 800,00 \$ pour l'année 2022-2023 plus les taxes applicables ;
- d'accepter l'option numéro 3 d'Aquatech pour la maintenance de l'entretien des équipements au coût de 1 600,00 \$ pour l'année 2022-2023 plus les taxes applicables ;
- d'accepter les coûts des travaux supplémentaires, en cas d'urgence ;
- de mandater la directrice générale et greffière-trésorière à faire faire des soumissions pour ajouter de la télémétrie à l'usine de l'eau potable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13. Urbanisme

a) Permis de construction janvier 2022

- Deux (2) permis ont été délivrés pour le mois de février 2022.

b) Appui à la Municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham : demande à la MRC de Drummond pour ouvrir les négociations pour les îlots déstructurés à l'article 59

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2021-11-3414 de la Municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham demandant à la MRC de Drummond de débiter les négociations pour les îlots déstructurés à l'article 59 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec* (LPTAA) ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC ne peut déposer une nouvelle demande à portée collective portant sur le deuxième point de l'article 59 de la LPTAA sur des lots d'une superficie suffisante pour ne pas déstructurer la zone agricole ;

CONSIDÉRANT QUE de nombreux propriétaires de terres boisés souhaitent construire une résidence sur leur propriété ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande aurait pour but de permettre la construction de résidence unifamiliale en zone verte sous certaines conditions ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 59 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec* (LPTAA), seules une municipalité régionale de comté ou la Communauté métropolitaine du Montréal ou la Communauté métropolitaine de Québec peuvent déposer cette demande à la CPTAQ ;

86.03.2022 Sur proposition de Nancy Fontaine
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'appuyer la démarche de la Municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham concernant la demande à la MRC de Drummond en référence à l'article 59 de la LPTAA ;
- que la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults demande aussi à la MRC de Drummond d'entamer des démarches afin de déposer à la Commission de protection du territoire et des activités agricoles du Québec (CPTAQ) une demande à portée collective portant sur la deuxième phase des îlots déstructurés, soit de permettre la construction résidentielle sur les lots d'une superficie suffisante pour ne pas déstructurer la zone agricole, situés dans des secteurs identifiés au schéma d'aménagement et de développement révisé ou à un projet de modification ou de révision d'un tel schéma ;
- que la présente résolution soit transmise à la MRC de Drummond ainsi qu'aux municipalités du territoire de la MRC de Drummond.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13. Loisirs et culture

a) Centre communautaire : achat d'une table à pique-nique

87.03.2022 Sur proposition de Sarah Raymond
Appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'accepter la soumission numéro !51 733 de Distribution sports loisirs au coût de 1 145,00 \$ plus les taxes applicables pour l'achat d'une table à pique-nique à mettre au parc du centre communautaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) Centre communautaire : achat d'un projecteur

CONSIDÉRANT les rénovations de la salle #2 au centre communautaire ;

CONSIDÉRANT QUE des citoyens ont manifesté l'intérêt d'avoir un projecteur dans la salle communautaire ;

88.03.2022 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Sarah Raymond

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'accepter la soumission numéro 38920 de Buropro citation pour l'achat d'un projecteur numérique EPSON PL 1780W au coût de 990,09 \$ plus les taxes applicables ;
- d'en faire l'installation dans la salle #2 au centre communautaire ;
- de mandater Soudure Sven Ruttimann inc. à faire un support en métal pour protéger le projecteur au plafond de la salle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Loisirs Sainte-Brigitte-des-Saults : activité de chasse aux cocos de Pâques

CONSIDÉRANT QUE le comité des Loisirs récidive cette année pour l'activité de la chasse aux cocos de Pâques ;

89.03.2022 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Sarah Raymond

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'accorder une aide financière de 100 \$ pour les dépenses inhérentes à l'activité « Chasse aux cocos de Pâques » des Loisirs de Sainte-Brigitte-des-Saults.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) Loisirs Sainte-Brigitte-des-Saults : jardins comestibles

CONSIDÉRANT QUE le comité des Loisirs récidive cette année avec l'implantation de jardins comestibles dans la municipalité ;

90.03.2022 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'accorder une aide financière de 100 \$ pour l'achat de semis pour les jardins comestibles dans la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

e) Bibliothèque : compte-rendu des activités

Madame Nancy Fontaine, conseillère, fait un compte-rendu des activités prévues à la bibliothèque.

f) Bibliothèque : programme CLIC OPEQ

CONSIDÉRANT QUE CLIC OPEQ est un programme qui permet aux familles à faible revenu de bénéficier d'un ordinateur de table ou d'un portable remis à neuf à un prix très abordable ;

CONSIDÉRANT QUE les individus ne peuvent pas faire de demandes par eux-mêmes ;

CONSIDÉRANT QUE toutes les demandes doivent obligatoirement provenir d'un organisme ou d'une école ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults est déjà client chez OPEQ ;

91.03.2022 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de faire bénéficier les citoyens de Sainte-Brigitte-des-Saults en passant une commande chez OPEQ 2 fois par année pour les citoyens qui en auront fait la demande ;
- que la municipalité s'occupera de défrayer la facture et que celle-ci sera refacturée au citoyen ;
- de publier l'information via notre site internet et sur la page Facebook de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14. MRC

a) Compte-rendu MRC

Monsieur Jean-Guy Hébert, maire, fait un compte-rendu de la dernière réunion.

15. Questions diverses

a) Projet patinoire : demande d'aide financière à la Caisse Desjardins de l'Est de Drummond

CONSIDÉRANT le projet patinoire qui sera mis en place d'ici à la fin de l'année 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE la période de demande d'aide financière pour les projets d'envergure de l'année en cours est terminée depuis le 31 janvier 2022 ;

CONSIDÉRANT la mise à pied de la coordonnatrice en loisirs de la municipalité ;

92.03.2022 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de demander à la Caisse Desjardins de l'Est de Drummond une aide financière de 40 000 \$ pour la revitalisation de la patinoire de Sainte-Brigitte-des-Saults.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) Formation sur le comportement éthique des élus et des employés municipaux : consommations

CONSIDÉRANT QUE le 26 mars prochain, aura lieu la formation sur le comportement éthique des élus et des employés municipaux au centre communautaire de Sainte-Brigitte-des-Saults ;

93.03.2022 Sur proposition de Alain Conraud
Appuyée par Sarah Raymond

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de faire l'achat des consommations pour cette journée de formation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Député provincial : demande de rencontre avec le maire

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil de la municipalité mandatent Monsieur Jean-Guy Hébert, maire à rencontrer Monsieur Donald Martel, député provincial de Nicolet-Bécancour ;

94.03.2022 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de demander une rencontre entre Messieurs Donald Martel, député provincial et Jean-Guy Hébert, maire pour les subventions du Député.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

16. Levée de la réunion

95.03.2022 Il est 21 h 58, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Christian Jutras de lever la présente séance.

N.B. — Le maire, Monsieur Jean-Guy Hébert, est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

Jean-Guy Hébert
Maire

Mathilde Potvin
Directrice générale